



RÈGLEMENTS DE LA HALTE-GARDERIE

Le ou les parents doivent être membres annuels du Centre afin de bénéficier de ce service.

Les enfants à besoins particuliers et/ou neurotypiques sont les bienvenus.

Une collation santé, sans noix ni arachides, est fournie aux enfants dans tous les blocs horaires. Toutefois, pour la période de garde de 17 h à 19 h 30, nous vous demandons de prévoir que votre enfant prenne son souper avant ou après la garde.



Nous fournissons les lingettes humides, le sudocrem, mais veuillez prévoir un biberon, bouteille d'eau, des couches, des vêtements et souliers de rechange pour votre enfant.



Prévoyez venir récupérer votre enfant 10 minutes avant la fermeture de la halte-garderie



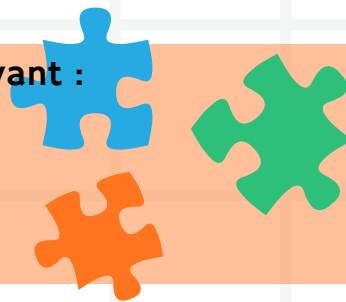
Planifiez la semaine de votre enfant ! Réservez sa plage horaire chaque lundi, en ligne du site internet du centre des femmes de rivière des prairies de 12h30 à 15h30.

Nous accueillons les enfants du mardi au jeudi, selon l'horaire suivant :

Mardi : de 13h à 15h30 h et 17h à 19h30

Mercredi : de 9h00 à 11h30

Jeudi : de 9h00 à 11h30 et de 13h à 15h30



Chaque enfant peut être inscrit jusqu'à deux plage d'horaire par semaine, afin de permettre à un plus grand nombre de familles de bénéficier de ce service.

Si votre enfant est malade, vous devez le garder à la maison, afin de ne pas contaminer les autres enfants.

Si vous avez réservé la place de votre enfant et que, finalement, il ne vient pas, veuillez aviser le Centre des femmes le plus tôt possible.

